

SYNDICAT MIXTE DES GAVES D'OLORON, ASPE, OSSAU ET DE LEURS AFFLUENTS

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS SÉANCE DU 15 Octobre 2019

L'an deux mille dix neuf, le quinze octobre à dix-neuf heures, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire au siège du Syndicat Mixte sous la présidence de Monsieur Michel LAURONCE, Président du SMGOAO

Date de la convocation : Vendredi 20 septembre 2019
Secrétaire de séance : Monsieur CASABONNE Pierre

Nombre de conseillers en exercice : 37
Nombre de conseillers présents : 25
Nombre de votants : 25

Présents :

M. ARRIBERE Daniel, M. BALDAN Patrick, M. BAUCOU Jean, M. BOURGUET Jacques, M. FRANÇAIS Hubert, M. LANSALOT-MATRAS Francis, M. LARCO Jean-Claude, M. PUHARRE Michel, M. ABADIE Jean-Paul, M. BERNOS André, M. CASABONNE Pierre, M. CONTOU-CARRERE Michel, M. DEVALS Gérard, Mme GARCES Cathy, Mme GAUCHER Michelle, M. HOEPFFNER Michel, M. LABARTHE André, M. LAURONCE Michel, M. MAUDOU Sylvain, M. OLYMPIE Jean-Yves, M. TEULADE Alain, M. LEMBEYE Pascal

Suppléants :

M. SEGUIN Marc	suppléant de	M. SUSBIELLES Philippe
M. LOUSTAU Didier	suppléant de	M. CONGUES Christophe
M. SARASOLA Jean	suppléant de	M. NAVAILLES Michel

Pouvoirs :

Excusés/absents :

Mme BONNEFON Catherine, Mme LASSALLE Marie-France, M. BIGUE-PERRY Bruno, M. MIRAMON Francis, M. CASTILLON Henri, M. GASTOU Jean, M. IDOMENEE Jean-Jacques, M. MARQUEZE Jacques, M. MIRANDE David, Mme MIRANDE Martine, M. PATIE Frédéric, M. LASSERRE BISCONTE Albert

Délibération N°4-15.10.19 – DEMATERIALISATION DES DOCUMENTS POUR COMITES SYNDICAUX

M. LABARTHE présente le rapport n°4.

Le Président rappelle qu'actuellement chaque conseiller reçoit la convocation ainsi que l'ensemble des documents présentés par voie postale, préalablement à chaque comité syndical.

Afin de faciliter les échanges et simplifier l'organisation des réunions du Comité Syndical, la collectivité aurait intérêt de dématérialiser les convocations.

Par conséquent, il est proposé de transmettre l'ensemble des documents nécessaires à l'organisation d'un comité syndical, par voie dématérialisée.

Convocations, invitations, et rapports présentés pourront être transmis par mail aux conseillers après validations de l'adresse mail à utiliser.

La transmission des fichiers lourds pourra se faire via une plateforme de téléchargement.

Pour éviter les impressions sur papier, les documents seront projetés sur écran durant la séance.



SYNDICAT MIXTE DES GAVES D'OLORON, ASPE, OSSAU ET DE LEURS AFFLUENTS

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité

- **ADOPTE** le présent rapport.
- **AUTORISE** les services administratifs à transmettre les convocations, rapports et tous documents en lien avec l'organisation des comités syndicaux par voie dématérialisée, à compter de ce jour.
- **ACCEPTÉ** l'utilisation d'une plateforme de téléchargement si besoin et la projection des documents sur écran lors des séances.

Ainsi délibéré à Oloron Sainte Marie, le 15 octobre 2019

